Estampes, dessins et peintures »

Estampes, dessins et peintures • fin XVIe siècle-[2015]

Open in Bach

Présentation du contenu

Les sous-séries 2 Fi, 102 Fi, 3 Fi et 103 Fi des Archives municipales de Nancy sont composées de quelques dessins et peintures, mais surtout d'estampes.

Il est nécessaire d'apporter des précisions sur ce qui différencie ces quatre sous-séries. Les sous-séries 2 Fi et 102 Fi regroupent les documents de grand format, ayant l'un de leurs cotés égal ou supérieur à 50 cm. Les sous-séries 3 Fi et 103 Fi comprennent, quant à elles, les documents de tailles inférieures.

De plus, la répartition entre les sous-séries n'est pas uniquement basée sur le critère des dimensions, le mode d'entrée et le statut juridique des documents sont également pris en compte. En effet, on distingue d'une part les sous-séries 2 Fi et 3 Fi qui comportent les documents d'origine publique (issus de versements), et d'autre part ceux d'origine privée (acquis par achats, dons, legs, dépôts…) classés dans les sous-séries 102 Fi et 103 Fi. On peut notamment citer le don fait par la fille de Prosper Morey d'une grande partie de la bibliothèque paternelle en 1894, ou l'achat fait auprès de Cécile Montoya-Chepfer , descendante de George Chepfer, en 2002.

Si chacun sait, a priori, ce qu'est un dessin ou une peinture, il convient de préciser ce qui les différencie. Il n'y a pas de différence fondamentale entre ces deux techniques, si ce n'est que, par définition, le dessin est monochrome, la peinture colorée. Mais des dessins peuvent être en couleurs (dans le tracé, par coloriage). On parlera donc de dessin lorsque les contours, les tracés, demeurent apparents, par rapport à des œuvres où dominent taches colorées, aplats de couleur.

En ce qui concerne l'estampe, il s'agit d'une image imprimée au moyen d'une matrice (bois, cuivre ou pierre). La matrice encrée transfère, lors de son passage sous une presse sa charge d'encre sur une feuille. Le terme d'estampe est souvent synonyme de gravure, car une plaque de bois ou de métal est gravée pour obtenir la matrice d'impression. Mais le mot estampe est toutefois plus générique que celui de gravure, car il comprend aussi les images imprimées par report ou par contact, sans qu'il n'y ait de gravure à proprement parler.

L'estampe fut l'un des vecteurs principaux de la transmission de l'image, avant l'invention de la photographie. Elle est liée à la fois à l'introduction du papier en Europe au XIVe siècle, et à l'invention de l'imprimerie en 1456 par Gutenberg qui permet une multiplication des tirages d'une même image.

Il semble important de définir les techniques d'estampes. Il existe trois procédés de fabrication : en relief (gravure sur bois ou xylographie), en creux (burin, pointe-sèche, eau-forte), et à plat (lithographie). Mais la présentation succincte s'en tiendra aux techniques les plus souvent utilisées, et en particulier dans les sous-séries des Archives municipales de Nancy :

- Les procédés en relief : le dessin est en relief sur la matrice, et c'est ce relief qui reçoit l'encre. Les creux correspondent alors aux blancs. L'encre est déposée par un tampon ou un rouleau dur en prenant soin de ne pas maculer les creux. L'impression se fait en exerçant une pression de force moyenne, le plus souvent à l'aide d'une

presse typographique.

La gravure sur bois ou xylographie : c'est le support imprimant le plus ancien, et il atteint son apogée aux XVe et XVIe siècles, avant d'être supplanté par la taille-douce, avant de connaître un renouveau au cours du XIXe siècle. Pour graver en relief, le graveur évide les parties blanches et épargne le dessin qui est laissé au niveau initial. Dans sa technique primitive, la gravure sur bois s'exécute sur un bois de fil (la planche est sciée dans le sens vertical de l'arbre, dans le sens des fibres du bois) et l'on travaille à l'aide du canif, de gouges ou de ciseaux à bois. Au XIXe siècle, on met au point la technique du bois de bout. Le tronc de l'arbre est cette fois coupé transversalement, perpendiculairement à la fibre. La planche est constituée de petits blocs de bois. On utilise un bois plus dur comme le buis, le cornier et le poirier. Cette technique permet plus de souplesse et de finesse.

- Les procédés en creux, dite taille-douce : le dessin est en creux, et ce sont les parties creusées qui reçoivent l'encre à l'aide d'un tampon ou d'un rouleau mou. Les surfaces en reliefs correspondent aux blancs et doivent être parfaitement nettoyées avant l'impression. C'est la technique du métal gravé, réalisée en taille directe sur cuivre, zinc, acier, ou en taille indirecte sous l'effet de l'acide. La force de l'impression doit être élevée que pour le papier aille chercher l'encre jusqu'au fonds des creux, grâce à une presse spéciale.

Le burin : c'est à la fois le nom de la technique et de l'outil employé par le graveur. Il s'agit d'une technique difficile. Le buriniste pousse la lame dans le métal, dégageant des copeaux, il creuse ainsi des sillons nets et francs. Un grattoir ou ébarboir sert à enlever toutes traces de barbe. C'est la pression de la main sur l'outil qui détermine la profondeur de la taille et par conséquent la densité de la ligne imprimée. Les nuances de valeur sont obtenues par la modulation de l'épaisseur du trait et la densité des trames.

La pointe-sèche : c'est également à la fois le nom de la technique et de l'outil qui permet sa réalisation. Elle consiste à tailler directement dans la plaque de métal à l'aide d'une tige en acier aiguisée. Cette pointe ne creuse pas un sillon net mais raye et laboure le métal de façon irrégulière. Elle laisse, sur les deux arêtes du sillon, des barbes qui retiennent l'encre et donnent un aspect velouté à l'impression. La présence des barbes très fragiles rend l'impression délicate.

L'eau-forte : dès l'apparition de la gravure au burin, les artistes ont cherché une technique plus libre, plus souple et moins contraignante. Cette technique devait permettre aux peintres de faire eux-mêmes leurs gravures sans faire appel à un graveur de métier. L'eau-forte est une gravure obtenue par l'action d'un mordant, l'acide remplaçant l'action mécanique du burin. La planche de cuivre est préalablement recouverte d'un vernis que le graveur entaille avec une pointe qui met à nu le métal, mais ne l'atteint pas. Il existe deux types de vernis. D'une part, le vernis mou qui est un mélange de bitume, de cire d'abeille et de résine de pin, mais qui est peu résistant. D'autre part, le vernis dur qui est composé d'huile de lin ou de noix dans laquelle on fait bouillir du bitume ou de la résine, toutefois le travail de gravure est plus lent et laborieux sur ce type de vernis. La plaque est ensuite plongée dans un bain d'acide qui creuse les traits mis à nu, et pour protéger les coupants et le dos de la plaque, on y étend un vernis. Une fois la planche débarrassée de vernis, le graveur procède à l'impression.

- Les procédés à plat : il n'y a ni creux, ni relief sur l'élément d'impression. La méthode est chimique et repose sur le principe de répulsion entre le gras et l'eau. L'encre, déposée au rouleau, n'est retenue que par les parties dessinées avec un crayon gras ou une encre grasse.

La lithographie : elle est inventée en Allemagne par Aloys Senefelder (1771 à Prague - 1839 à Munich) en 1796. L'artiste dessine au crayon gras ou peint à l'encre lithographique grasse, sur une pierre calcaire d'un grain fin et régulier. Le lithographe passe ensuite sur la pierre une solution composée de gomme arabique et d'acide nitrique. Cette opération fixe le dessin et ouvre les pores de la pierre aux endroits vierges, les rendant ainsi plus

avides d'eau. Après séchage, la pierre, poreuse, est nettoyé à l'essence de térébenthine, elle est ensuite mouillée à l'eau claire. On encre au rouleau, avec une encre d'imprimerie également grasse. Les parties grasses (le dessin) acceptent l'encre, les parties humides la refusent. Le tirage se fait avec une presse lithographique.

Les sous-séries des estampes, dessins et peintures des Archives municipales de Nancy rassemblent une collection principalement en rapport avec les édifices et lieux de Nancy.

Le travail de classement de ces sous-séries a été parfaitement réalisé par Julie Bedez et Grégory Thielen, adjoints du patrimoine. Achevé provisoirement, dans la mesure où les sous-séries sont ouvertes, l'inventaire fait partie d'un groupe d'instruments de recherche permettant désormais une meilleure exploitation des fonds figurés des Archives municipales de Nancy.

1er juillet 2010

Daniel Peter

Conservateur

Date de l'unité documentaire fin XVIe siècle-[2015]

Description physique

Nombre d'unités de niveau bas

572

Dépôt

Archives municipales de Nancy

Mode de classement

méthodique

Statut juridique

Archives de statut juridique mixte (2 Fi et 3 Fi, origine publique ; 102 Fi et 103 Fi, origine privée).

Communicabilité

Librement communicable, sous réserve de l'état matériel du document.

Sources complémentaires

Sources internes

Les différentes sous-séries conservées aux Archives municipales de Nancy, et en particulier la série M " Edifices communaux, monuments et établissements publics " pour ce qui concerne l'architecture nancéienne.

Bibliographie

Bibliographie se rapportant aux techniques de l'estampe :

- ADHEMAR, Jean, BARBIN, Madeleine, MELOT, Michel, PORTELETTE, François, WEIGERT, Roger-Armand, WOIMANT, Françoise, La gravure, Paris : Presses Universitaires de France, Que sais-je ? n°135, 1990, 127p.

- BEGUIN, Anthony, Dictionnaire technique de l'estampe, Paris : A. Béguin, 1998, 340p.

- BERSIER, Jean-Edouard, La gravure : les procédés, l'histoire, Paris : Berger-Levrault, 1990, 430p.

- LO MONACO, Louis, La gravure en taille-douce, Paris : Flammarion, 1992, 333p.

- RUMPEL, Heinrich, La gravure sur bois, Genève : Edition de Bonvent, 1972, 127p.

- TERRAPON, Michel, Le burin, Genève : Edition de Bonvent 1974, 127p.

- TERRAPON, Michel, L'eau-forte, Genève : Edition de Bonvent 1974, 127p.

- WEBER, Wilhem, Histoire de la lithographie, Paris : Editions Aimery Somogy, 1967, 260p.

- http://www.estampes.ch/index.htm

Descripteurs

Grand domaine de recherche : Collections iconographiques

Type : document graphique

Cotes extrêmes

2 Fi 1-101 ; 3 Fi 1-247 ; 102 Fi 1-72 ; 103 Fi 1-152